

# Bulletin trimestriel de l'Indice des Prix à la Production des Produits Agricoles Vivriers



## DEUXIEME TRIMESTRE 2015

### 1. AVERTISSEMENT

2. L'INSAE a le plaisir de mettre à la disposition des utilisateurs l'Indice des Prix à la Production des Produits Agricoles Vivriers IPPPAV. L'IPPAV a pour population de référence l'ensemble des marchés dits primaires qui correspondent aux marchés situés très proches des lieux de production et sur lesquels les prix des produits sont collectés mensuellement par l'ONASA. Ces produits vivriers sont regroupés en 4 grands groupes à savoir les céréales, les tubercules, les légumineuses et les légumes.

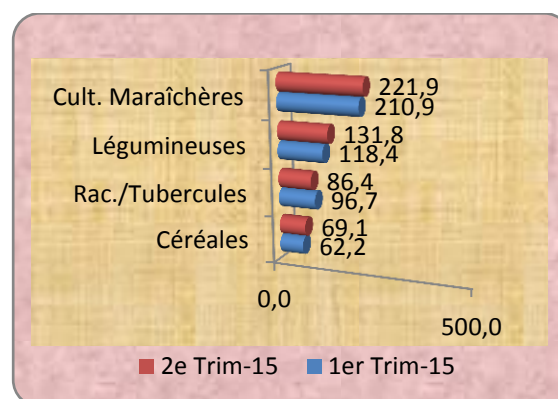
3. Au total 16 produits vivriers sont suivis. L'année de base de calcul est l'année 2009 et les pondérations de l'indice ont été déterminées à partir des quantités produites en 2009. L'indice calculé est de type Laspeyres.

	Janvier	Février	Mars	Trim1	Avril	Mai	Juin	Trim2	Glissement Trimestriel
	2015	2015	2015	(%)	2015	2015	2015	(%)	(%)
Maïs	44,75	44,05	41,30	43,39	37,78	39,88	66,16	46,21	6,49
SORGHO BLANC	4,47	5,14	8,93	5,91	9,96	7,97	6,15	7,96	34,69
Mil	1,67	2,21	2,11	1,99	2,83	2,08	2,59	2,47	24,62
RIZ	10,71	10,32	11,60	10,87	13,07	12,99	11,09	12,42	14,27
<b>S/Total Céréales</b>	<b>61,61</b>	<b>61,72</b>	<b>63,94</b>	<b>62,16</b>	<b>63,65</b>	<b>62,91</b>	<b>85,99</b>	<b>69,06</b>	<b>11,11</b>
IGNAME	37,74	31,91	27,32	32,01	32,89	39,55	54,36	41,13	28,49
MANIOC	62,82	55,19	72,50	63,05	47,89	40,92	37,22	41,82	-33,67
PATATE DOUCE	1,07	0,76	1,92	1,19	3,47	3,54	2,81	3,26	173,94
TARO	0,35	0,41	0,40	0,39	0,48	0,06	0,21	0,18	-53,63
POMME DE TERRE	0,02	0,03	0,01	0,02	0,32	0,03	0,01	0,05	146,19
<b>S/Total Rac. et Tuber.</b>	<b>102,01</b>	<b>88,30</b>	<b>102,15</b>	<b>96,66</b>	<b>85,05</b>	<b>84,10</b>	<b>94,60</b>	<b>86,44</b>	<b>-10,57</b>
NIEBE/HARICOT	96,80	108,65	108,43	104,33	123,36	128,55	109,82	120,26	15,27
POIS D'ANGOLE	1,80	1,66	2,22	1,86	1,73	0,76	3,06	1,60	-13,85
VOUANDZOU	12,02	11,87	12,62	12,17	8,80	7,16	15,17	9,90	-18,62
<b>S/Total Légumineuses</b>	<b>110,62</b>	<b>122,17</b>	<b>123,26</b>	<b>118,36</b>	<b>133,90</b>	<b>136,48</b>	<b>128,06</b>	<b>131,77</b>	<b>11,33</b>
TOMATE	45,43	277,24	213,85	115,23	173,90	121,37	128,95	137,75	19,54
PIMENT	121,33	49,75	53,06	73,47	48,09	51,92	37,97	45,41	-38,19
GOMBO	25,06	8,78	10,30	14,23	40,11	25,83	30,82	31,48	121,19
LEGUMES F.	8,87	4,90	10,77	7,96	6,78	14,96	3,85	7,30	-8,28
<b>S/Total Cult. Maraîch.</b>	<b>200,69</b>	<b>340,67</b>	<b>287,98</b>	<b>210,90</b>	<b>268,88</b>	<b>214,07</b>	<b>201,59</b>	<b>221,95</b>	<b>5,24</b>
<b>Ensemble</b>	<b>101,82</b>	<b>111,19</b>	<b>113,10</b>	<b>101,55</b>	<b>100,11</b>	<b>92,04</b>	<b>100,46</b>	<b>95,17</b>	<b>-6,29</b>

## Baisse des prix à la production des produits agricoles vivriers

Le deuxième trimestre 2015 a été marqué par une baisse de 6,29% en glissement trimestriel sur l'ensemble des prix des produits agricoles à la production. Cette diminution est due à la baisse de 10,57% observée sur l'indice des prix des racines/tubercules. Cependant une hausse de 11,11%, 11,33% et 5,24% est notée respectivement sur les céréales, les légumineuses et les cultures maraichères. Contrairement au trimestre précédent, l'analyse des prix montre que le deuxième trimestre 2015 est à l'actif des consommateurs. Le graphique ci-contre montre bien l'indice.

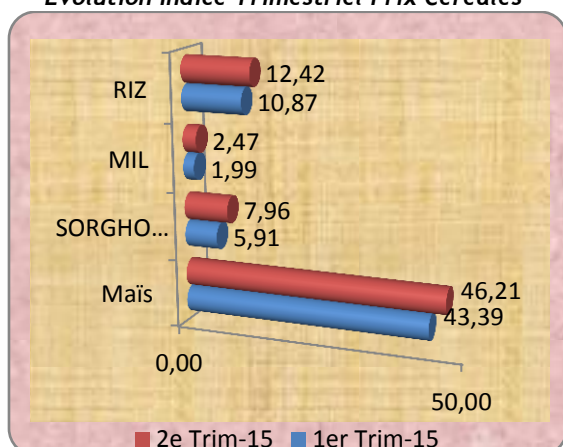
Evolution Indice Trimestriel Prix Produits Vivriers



### Hausse des prix des céréales

Entre le deuxième et le premier trimestre 2015, une hausse de 11,11% est enregistrée sur les prix à la production des céréales. Les prix à la production de tous des produits céréaliers suivis ont connu une augmentation, soit respectivement de 34,69%, 24,62%, 14,27% et 6,49% pour le sorgho blanc, le mil, le riz local et le maïs. L'offre de ces produits inférieure à la demande sur les marchés primaires serait à l'origine de la hausse de leur prix. Le graphique ci-dessous illustre bien le niveau de l'indice.

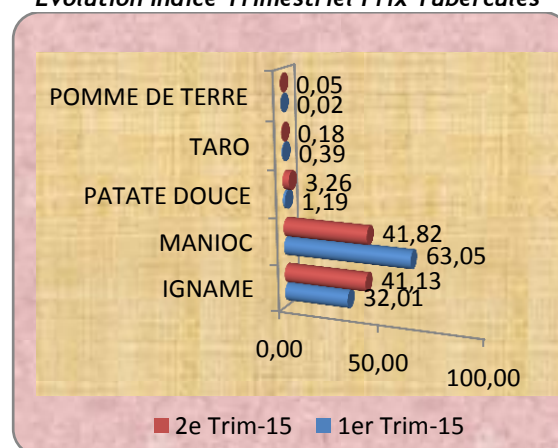
Evolution Indice Trimestriel Prix Céréales



### Baisse des prix des racines et tubercules.

Comparé au premier trimestre 2015, le deuxième trimestre 2015 est marqué par une réduction de 10,57% sur les prix à la production des racines/tubercules. En dehors du prix du taro (-53,63%) et de celui du manioc (-33,67%), il a été noté une hausse du prix des autres produits. Le prix de la patate douce et la pomme de terre ont plus que doublé passant respectivement leur indice de 1,19 point à 3,26 et de 0,02 à 0,05. En ce qui concerne l'igname, l'indice a connu une augmentation de 28,49%.

Evolution Indice Trimestriel Prix Tubercules

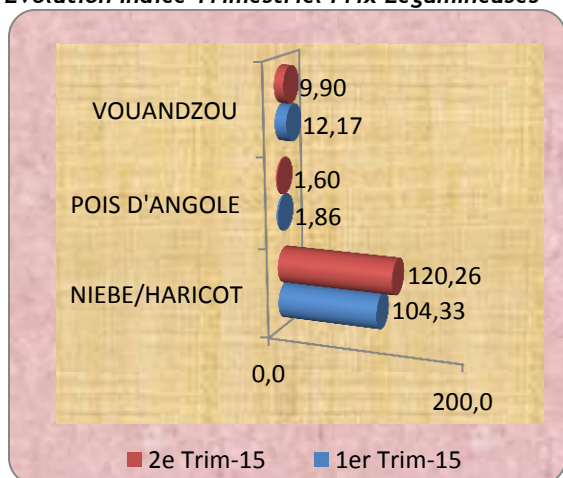


### Hausse des prix des légumineuses à la production.

A l'opposé du premier trimestre 2015, le deuxième trimestre est marqué par une augmentation de 11,33% des prix à la

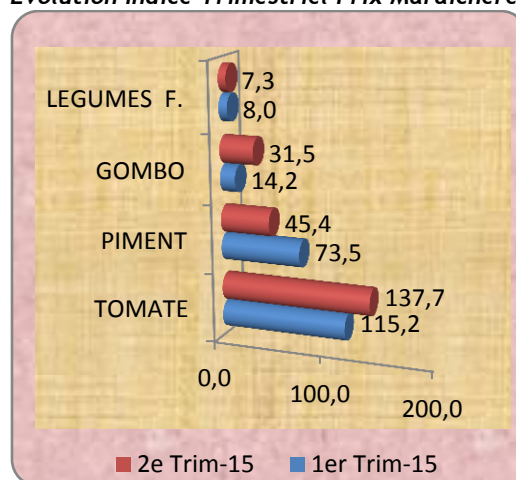
production des légumineuses. Seul le niébé/haricot est à l'origine de cette hausse avec une croissance de 15,27%. Les prix des autres spéculations de ce groupe ont connu une baisse. Ainsi, l'indice du prix du pois d'angole est passé de 1,86 à 1,60 points, soit une baisse de prix de 13,85%. Celui du vouandzou a connu une réduction de 18,62% par rapport au trimestre précédent. Le graphique ci-dessous illustre bien l'indice.

Evolution Indice Trimestriel Prix Légumineuses



L'indice des prix à la production des cultures maraîchères a connu en glissement trimestre une hausse de 5,24%. Au cours de ce deuxième trimestre 2015, cette situation est due essentiellement à l'augmentation (19,54%) des prix de la tomate, puis de celui du gombo dont l'indice a plus que doublé. Quant au piment et aux légumes feuilles la baisse des prix en glissement trimestriel est respectivement de 38,19% et de 8,28%.

Evolution Indice Trimestriel Prix Maraîchères

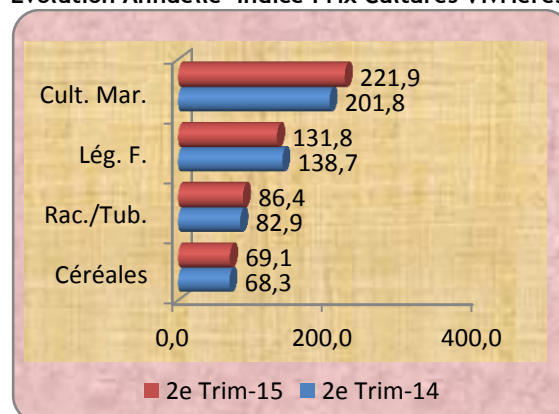


## Hausse annuelle des prix à la production des cultures vivrières

En comparant le deuxième trimestre 2015 et celui de 2014, une augmentation totale de 5,33% est enregistrée sur l'ensemble des prix des produits vivriers suivis. A l'exclusion des légumineuses ayant connu une baisse de 5,02%, cette hausse est due à une augmentation de prix en glissement annuel de 9,99% sur le prix des maraîchères, de 4,32 % sur le prix des racines/tubercules, et enfin de 1,12% sur celui céréales. Le graphique ci-contre illustre bien le niveau de l'indice.

## Hausse des prix des cultures maraîchères

Evolution Annuelle Indice Prix Cultures Vivrières



Le tableau ci-dessous montre l'évolution de l'indice des prix à la production des cultures vivrières entre le deuxième trimestre 2015 et celui de 2014.

	Céréales	Rac/Tubercules,	Légumineuses	Maraîchères	Ensemble
<b>Trim2-2015</b>	69,06	86,44	131,77	221,95	95,17
<b>Trim2-2014</b>	68,30	82,86	138,73	201,79	90,35
<b>Glissement annuel</b>	<b>1,12</b>	<b>4,32</b>	<b>-5,02</b>	<b>9,99</b>	<b>5,33</b>